



PISCINE COUVERTE DE PULLY

RÉNOVATION DE LA HALLE DE NATATION ET DES VESTIAIRES

Pully - VD

Maître de l'ouvrage

Ville de Pully
Direction de l'urbanisme
et de l'environnement
Chemin de la Damataire 13
1009 Pully

Architectes

Ville de Pully
Direction de l'urbanisme
et de l'environnement
Chemin de la Damataire 13
1009 Pully

Collaborateurs:

Nicolas Bassand
Philippe Daucourt
Jean-Michel Maradan
Eric Poncin

Ingénieurs civils

Kälin & Cuereil SA
Rue des Fontenailles 21
1007 Lausanne

Bureaux techniques

CVSE:
Tecnoservice Engineering SA
Route de Beaumont 20
1709 Fribourg

Conception signalétique

Antidote-Design Sàrl
Rue de Genève 21
1003 Lausanne

Photographe

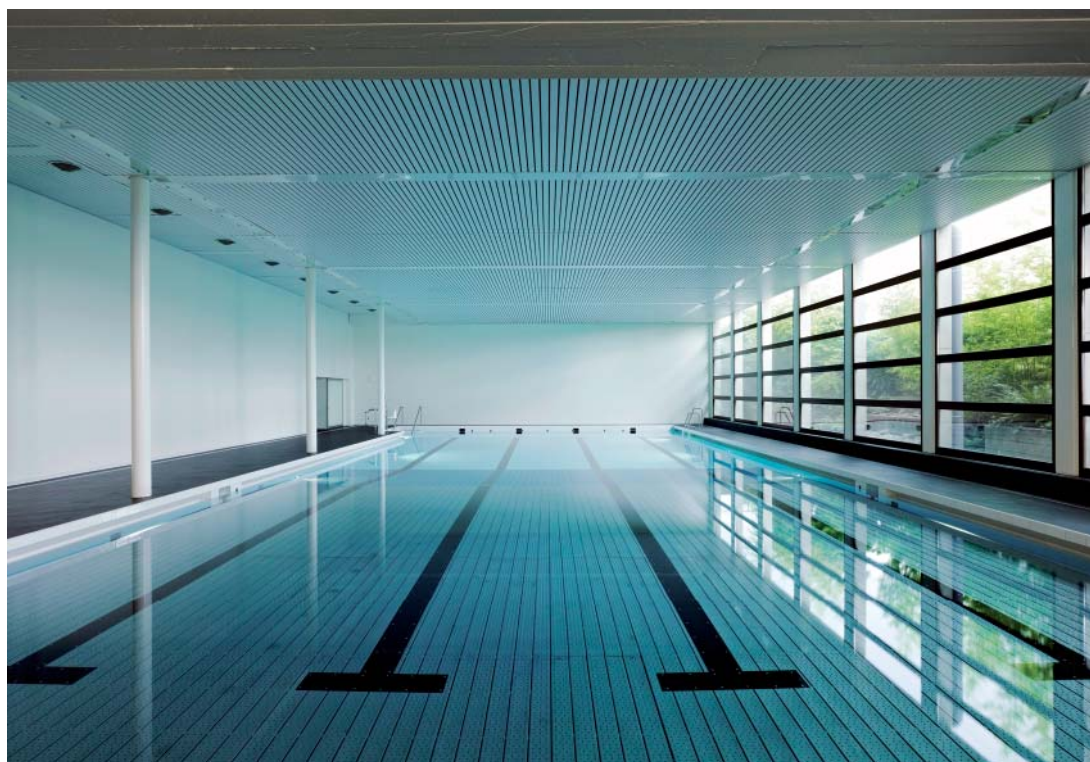
Rémy Gindroz
Mont de Lavaux 135
1090 La Croix-sur-Lutry

Coordonnées

Avenue C.-F. Ramuz
1009 Pully

Conception 2008 - 2009

Réalisation 2009 - 2010



HISTORIQUE / SITUATION

Une piscine publique et scolaire. La piscine couverte de Pully se situe en contrebas du Collège de l'Annexe Ouest. La piscine fait partie intégrante du Collège de l'Annexe Ouest, conçue par l'architecte Hubert Reymondin et réalisée selon ses plans entre 1971 et 1972. Ouverte à la population en dehors des horaires scolaires, elle est depuis longtemps très prisée par un large public. Elle accueille aussi une école de natation, une équipe de natation synchronisée, une équipe de triathlon et des cours d'aquagym.

PROGRAMME

Une rénovation technique et architecturale. L'objectif de la rénovation consistait, d'une part, à assainir la structure de la piscine (traitement du béton carbonaté, suppression de l'amiante) et à la mettre aux normes techniques actuelles. Dans cette lignée, certains équipements ont été ajoutés afin d'améliorer le bassin de nage (haut-parleurs et projecteurs subaquatiques, notamment, qui servent aux disciplines sportives comme à la sécurité). D'autre part, la rénovation a été envisagée dans le but d'amener plus de clarté architecturale à



cette structure en usage depuis presque quarante ans, sans altérer complètement son plan d'origine. Il a été décidé de conforter son volume initial en conservant une expression d'une certaine simplicité, induite par sa matérialisation et ses techniques de mise en œuvre. Dans cette logique, le parti pris du projet consiste en une intervention discrète et respectueuse du bâtiment, qui s'inscrit dans un souci de continuité. Par conséquent, cette rénovation ne laisse pas transparaître une signature architecturale supplémentaire qui s'ajouterait aux nombreux changements stylistiques ayant marqué ce complexe scolaire. Elle manifeste davantage une attitude conceptuelle tendant à valoriser les éléments préexistants.



PROJET

Continuum spatial. Déployé sur l'ensemble de la piscine, un continuum spatial renforce l'unité architecturale du lieu. Elle est matérialisée par une étendue noire au sol (des carrelages carrés 30x30 cm), couvrant autant le pourtour du bassin que l'accueil, les vestiaires et les locaux techniques. La surface des carreaux révèle un effet de moirage généré par une fine nappe ininterrompue de picots qui les couvre et les lie entre eux. Il en ressort une perception dynamique du sol qui représente particulièrement bien cet équipement de grande dimension. Ce dispositif intensifie la vision du bassin qui est revêtu de carrelage blanc. Son contour, en demi-cercle dentelé, clair et brillant, offre effectivement un fort contraste avec les plages noires mates qui le délimitent. Il en résulte une mise en exergue du bleu clair de l'eau du bassin, valorisé à juste titre en tant que pôle d'attraction central.

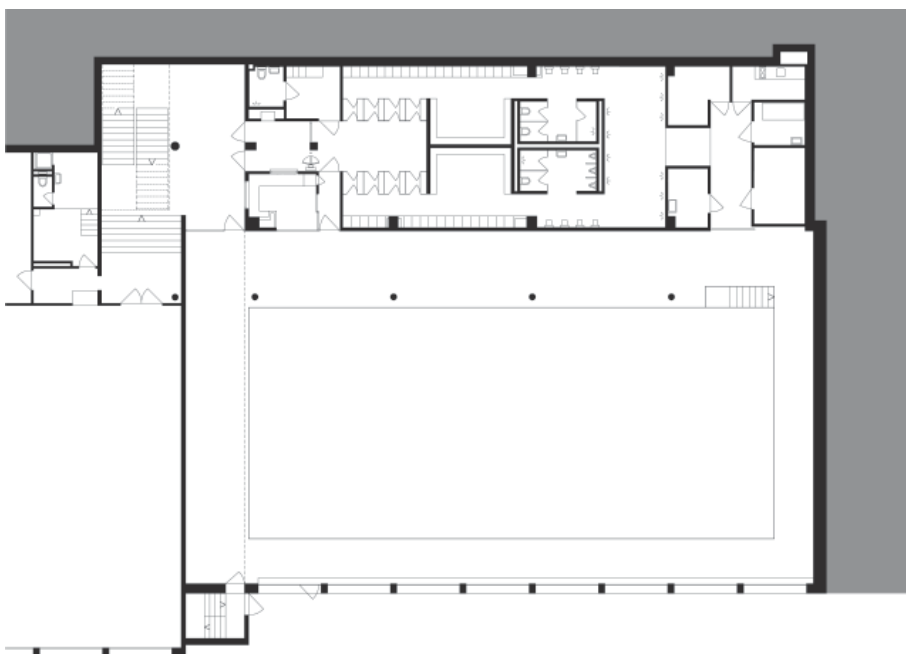
Contrastes des matériaux, des couleurs et des textures. Sur l'ensemble de la rénovation, la matérialisation du sol, des murs, des cloisonnements, des mobiliers fixes et du plafond délivrent une palette de contrastes réduite mais clairement perceptible: mat-brillant, blanc-noir, clair-obscur, lisse-rugueux, métallique-minéral. Par exemple, les murs, neufs ou rénovés, sont peints ou carrelés en blanc, d'une part pour procurer une identité visuelle homogène, et d'autre part, pour marquer discrètement de leurs différences de texture les multiples transitions spatiales. L'alternance entre surfaces murales rugueuses et lisses, peintures mates et carreaux brillants, révèle aussi, en seconde lecture, les aspects maintenus ou modifiés de cette structure. Les méthodes constructives des années 1970 (notamment la forte présence de coffrages caractéristiques de cette période autour du bassin) n'ont volontairement pas été effacées, tout comme les modifications, raccords et suppressions de dalles ou de murs exigés par la rénovation. En filigrane, différentes strates du passé restent ainsi gravées dans ces pans de mur, distincts par leur matérialisation mais unifiés par la blancheur des revêtements ou des enduits. En ce qui concerne les mobiliers fixes à disposition (casiers encastrés, bancs ou cabines), ils sont mis volontairement en valeur, par leur couleur gris clair, entre ce cadre





mural blanc et le sol noir continu. Enfin, l'absence presque absolue de couleur dans la rénovation vise à contraster avec l'animation chromatique produite par les usagers et leurs affaires personnelles (maillots, linges de bains, etc.).

Une identité graphique. En contrepoint à cette matérialisation sobre, le renouvellement de la signalétique amène, au-delà de son rôle informationnel, une dimension ludique présente dès l'entrée extérieure jusqu'au bord du bassin. Elle reste néanmoins maîtrisée dans son degré d'abstraction graphique: pictogrammes homme-femme au sol pour distinguer les vestiaires, pieds nus sur cloisons des cabines pour indiquer le lieu de déchaussement obligatoire, fonction des locaux inscrite sur les portes, indication de la profondeur de l'eau sur le sol des plages, signalisation de l'entrée de la piscine, etc. L'ensemble de ces éléments est fédéré par une identité visuelle unitaire : choix d'une police d'écriture particulière, ligne graphique homogène des images schématisées, teinte bleue spécifique aux écritures et pictogrammes, etc.



Faciliter et intensifier les usages. La rénovation de la piscine a été l'occasion d'améliorer sensiblement l'accès aux personnes à mobilité réduite. Dès l'extérieur du bâtiment, deux escaliers ont été équipés de dispositifs spéciaux pour chaises roulantes (des ascenseurs d'escalier à plate-forme). Un vestiaire handicapé, avec toilettes et douche adaptés, a été intégré à la structure de sorte à faciliter l'accessibilité au bassin. Un escalier a été incorporé dans l'angle Nord-Est du bassin, permettant une descente plus aisée dans l'eau, notamment pour les personnes âgées ou légèrement diminuées dans leur motricité. Les personnes plus restreintes dans leurs mouvements disposent d'un aqua-lift qui assure une entrée optimale dans l'eau. Par ailleurs, les carreaux noirs et blancs ont été sélectionnés pour répondre de façon maximale aux exigences actuelles de solidité et de fonctionnalité (surface antidérapante optimale, grande résistance physique, etc.). Enfin, la révision technique du fond mobile a permis de maintenir cet équipement préexistant, qui est utile autant pour la population âgée et à mobilité réduite que pour l'apprentissage de la nage aux enfants.



Halle de natation. Plusieurs interventions ont été réalisées sur l'architecture d'origine de la halle de natation en vue de la valoriser : suppression de la porte coulissante ajourée en barreaudage métallique permettant de bloquer le chemin menant au bassin, suppression de l'extension de la galerie sans garde-corps qui surplombait de façon encombrante la plage Nord du bassin, renforcement de l'éclairage sous galerie par une bande de lumière continue, concentration des équipements nécessaires aux secours et aux programmes de nage dans les abords directs du bassin (enrouleurs individualisés de lignes d'eau, indicateur numérique du fond mobile, trotteuse, bouée, etc.). Dans ce même esprit, les murs et piliers en maçonnerie autour du bassin, qui ont été aussi repeints en blanc, présentent sous un nouveau jour les huit grandes baies vitrées marquant la verticalité de la halle. Hautes de près de cinq mètres et subdivisées en rectangles horizontaux par les cadres en bois d'acajou, elles confèrent de la dignité à ce lieu public à vocations éducative et sportive, offrant davantage de qualités et d'amplitude spatiales. En corollaire, la végétation, riche et luxuriante, qui s'étage derrière ces grandes baies vitrées est aussi mise en valeur.



En effet, révélées par la simplicité acquise du volume rénové, les tonalités vertes des plantes imprègnent plus densément les surfaces murales blanches de la salle.

Accueil, vestiaires et locaux techniques. Se différenciant fortement de la salle de natation, le hall d'accueil, les vestiaires homme-femme et les locaux techniques se caractérisent par une succession de pièces en quinconce de dimension réduite. Dans cette configuration, le statut de ce secteur oscille entre le public et le privé. En effet, tout en instaurant de l'un à l'autre une communication physique, phonique et visuelle facilitant leur usage, ces espaces imbriqués sont définis par leurs volumétries distinctes qui procurent, entre autres, le degré d'intimité nécessaire aux vestiaires. Une attention particulière a été portée aux ambiances lumineuses, ces pièces communicantes présentant une hauteur relativement basse. Disposés au plafond en mode aléatoire, de petits luminaires ronds encastrés (source lumineuse LED) couvrent l'entier de ce parcours introverti de la piscine. Se démarquant d'une stratégie de lumière omnidirectionnelle, les points d'éclairage intensifient par de légers contrastes clair-obscur la perception de ces "chambres ouvertes".

D'une certaine façon, l'emplacement de ces pastilles de lumière schématise des bulles d'air réparties naturellement dans l'eau, allégeant ces volumes exempts, pour la plupart, d'éclairage naturel. Avant d'atteindre le bassin, une nouvelle porte coulissante en verre translucide peut être fermée pour maintenir les élèves des classes scolaires dans les vestiaires par mesure de sécurité. La surface opaline de la porte laisse filtrer ombres et lumière naturelle en second jour mais ne donne pas de vision directe sur la piscine. Ce dispositif instaure une ambiance vaporeuse qui maintient sur l'espace principale du bassin une voile énigmatique. Après avoir glissé la porte sur le côté, les utilisateurs découvrent enfin la salle de natation, réceptacle spacieux qui a atteint un niveau de simplicité architecturale propice à en intensifier l'usage.

CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de planchers	:	1'550 m ²
Volume SIA	:	7'440 m ³
Coût total	:	3'610'000 CHF
Coût m ³ SIA	:	485.-
Répartition des surfaces	:	
- Vestiaires piscine		220 m ²
- Vestiaires annexes		220 m ²
- Plages		260 m ²
- Bassin		275 m ²
- Dégagements		195 m ²
- Techniques		380 m ²
Bassin de natation	:	
- Longueur		25 m
- Largeur		11 m
- Volume d'eau		600 m ³

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Désamiantage	AB ALLTEC-BOSSARD SA 6005 Luzern	Carreaux du bassin	AGROB BUCHTAL Deutsche Steinzeug Schweiz AG 6056 Hergiswil
Vitrages extérieurs	SOFRAVER SA 1754 Avry-sur-Matran	Plafonds métalliques	PPC CONCEPT 1022 Chavannes-près-Renens
Traitement de l'eau	CLENSOL SA 1095 Lutry	Peinture	CARDINALE & Cie SA 1023 Crissier
Vitrages intérieurs, serrurerie	RUFLI CONSTRUCTIONS METALLIQUES SA 1004 Lausanne	Réalisation signalétique	GRAPHICO R. MARGOT SA 1009 Pully
Eléments de sécurité	BO BURGNER ET OBERLI SA 1131 Tolochenaz	Nettoyage	NETATEC SERVICES SA 1009 Pully
Equipements de natation	AQUAFUN AG 4310 Rheinfelden	Direction travaux désamiantage	EPIQR Rénovation Sàrl 1015 Lausanne
Agencement, menuiserie	Menuiserie FRANÇOIS CHAVANNE 1009 Pully	Analyse amiante	MICROSCAN SERVICE SA 1022 Chavannes-près-Renens
Cloisons, cabines	BÜWA AG 9148 Bichwil		
Étanchéité, chape, carrelage	CARRELAGES SASSI SA 1700 Fribourg		